République Française Département cher ST HILAIRE DE GONDILLY

# Compte rendu de séance Séance du 01 mars 2022

L'an 2022 et le 01 mars à 19 heures et 15 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, SALLE DU CONSEIL sous la présidence de HANQUIEZ Karelle, Maire

<u>Présents</u>: DEMAILLET Sandrine, DESBRUERES Catherine, AUDOUX Virginie, CARCEL Isabelle, HANQUIEZ Karelle, THIBAULT Xavier, DENEUVE Damien, DEMAILLET Frédéric, KIPPERT Bertrand, FERRIEN Jérôme

Absents excusés: Jérôme FERRIEN

Absents: Néant

# Procurations:

Jérôme FERRIEN à DESBRUERES Catherine

Invités: Néant

# Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal: 11

• Présents: 10

<u>Date de la convocation</u>: 21/02/2022 <u>Date d'affichage</u>: 21/02/2022

A été nommé(e) secrétaire : Isabelle CARCEL

Lecture faite du compte-rendu de séance du 1<sup>er</sup> décembre 2022, approuvé à l'unanimité sans modification.

# I- Les écoles

Mme AUDOUX Virginie et Mme Demaillet Sandrine exposent les faits relatés lors de la réunion du Syndicat des écoles de Nérondes tenue le 9 février concernant la demande d'adhésion de la commune de Cornusse.

Suite au projet de nouveau Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) entre Blet et Ourouer-les-Bourdelins, la commune de Cornusse subit une fermeture de classe souhaite dénoncer l'entente sur laquelle repose le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) avec les communes de Croisy, Charly, Ourouer-les-Bourdelins. Elle souhaite désormais scolariser les enfants de la commune au sein des écoles publiques de Nérondes permettant

ainsi de réunir les fratries. Potentiellement 18 enfants supplémentaires intégreraient les écoles de Nérondes et l'ouverture d'une classe serait envisageable. Le syndicat des écoles de Nérondes accueille favorablement cette demande d'adhésion et

s'en remet aux délibérations des communes adhérentes du syndicat.

Le conseil municipal vote pour à l'unanimité.

#### II- Cimetière

Le plan d'origine dont nous disposions à la mairie semblait clair. Après s'être rendu sur place pour des demandes d'achat de concession, il apparait de nombreuses discordances avec les emplacements.

Un nouveau règlement du cimetière plus conforme aux demandes actuelles devra être rédigé prochainement. Un plan du cimetière mis à jour est en cours de réalisation. (Rappel de la commission : Karelle HANQUIEZ, Sandrine DEMAILLET et Frédéric DEMAILLET, Xavier THIBAULT).

#### III- PCS, commission DICRIM et réserve communale

Virginie AUDOUX et Karelle HANQUIEZ ont participé à la réunion du jeudi 24 février, qui leur a permis d'obtenir une trame pour l'élaboration du PCS de notre commune.

M. Alexandre DOS RAMOS, engagé par la CDC, s'occupe de ce sujet.

Nous avons le souhait de créer une réserve communale.

\*PCS: Plan Communal de Sauvegarde

\*DICRIM: Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

## IV- Bulletin Municipal

Deux éditions étaient proposées (janvier et juin) à notre installation. Une refonte totale a été effectuée (première création = plus de 500h de travail réalisées par nos soins pour éviter un surcoût).

Des questions sont arrivées régulièrement en mairie, notamment sur la normalisation des adresses, nous laissant à penser que la quantité d'informations sur un seul bulletin ne permet pas de retenir l'essentiel. Seules deux personnes sont à l'écriture des articles, le temps consacré à la commune ne permet pas toujours une telle proportion, avec une seule personne à la mise en page. Aussi il nous faut trouver une aide. La publicité permet de financer l'impression et nous permet également d'avoir un soutien à la rédaction. Une proposition a été faite à notre correspondante locale du Berry, nous attendons les tarifs. Aussi, il est décidé d'éditer une formule plus concentrée et plus régulière. Le prochain bulletin sera distribué en Juin.

# V- Comptes-rendus des différentes participations aux réunions

M. Xavier THIBAULT a eu une réunion au Syndicat de l'eau.

Le gérant du Golf, M Franck TRAINEL nous avait indiqué que lors d'un contrôle systématique de son établissement, l'eau a été qualifiée de non-potable. Monsieur THIBAULT a donc fait remonter l'information au syndicat de l'eau pour avoir les retours d'analyses, qui sont pratiquées mensuellement par le syndicat. L'eau est bien classée potable sur l'ensemble de la commune. L'information a été remontée au gérant, qui a de son côté trouvé l'origine du problème et a pris les mesures nécessaires.

# VI - Questions diverses

- Courrier reçu pour proposition d'un distributeur de pain, refus.
- Archives : l'association l'ANAR à été contactée pour la destruction.
- Réunion sur les écoles du Cher vendredi 04 mars avec Loïc KERVRAN
- Entretien espaces verts et peinture : intégration des jeunes de la commune pour valoriser leur CV (parcours sup. entre autre...)
- Suite des courriers d'un administré pour coupures EDF et autres sujets.
- Problème accès d'un terrain (grosse branche tombée) d'une administrée.

- Boîte aux lettres et numéros (en commande), pas délai de réception.

La séance est levée à 21h32.

Karelle HANQUIEZ

Catherine DESBRUERES

Damien DENEUVE

Jérôme FERRIEN

Xavier THIBAULT

Bettrand KIPPERT

Frédéric DEMAILLET

Philippe PERRIN

Virginie AUDOUX

Sandrine DEMAILLET

Isabelle CARCEL